

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

20
25



RAPPORT
D'ORIENTATION

30 avril 2025

Le rapport moral, les rapports d'activité et le rapport financier, relatifs à l'année 2024, présentés lors de l'Assemblée Générale du 30 avril 2025, témoignent toute à la fois d'un dynamisme indéniable et d'une bonne santé économique de notre association qui fêtera son 110^{ème} anniversaire dans un an.

Cependant, au-delà des constats établis, en prenant en compte nos forces, mais également nos faiblesses, nous pouvons nous fixer collectivement quelques repères et orientations pour cette année 2025 et pour l'année 2025/2026.

POUR L'ASSOCIATION ET SA GOUVERNANCE

Ce n'est pas un scoop tant le phénomène est connu depuis plusieurs années, nous avons un défi important à relever sur les adhésions à notre association.

Comme ceci a été dit dans le rapport moral, nous espérons pouvoir nous appuyer sur les travaux de la Fédération Générale des PEP qui lance, en ce début d'année 2025, une réflexion sur une campagne nationale d'adhésions et de l'engagement.

En lien avec le nombre d'adhérents, l'autre défi à relever à court et moyen terme, concerne la gouvernance associative et plus particulièrement le Conseil d'Administration qui risque, à l'issue de notre Assemblée Générale, de connaître encore une augmentation des sièges vacants (8 sièges vacants actuellement sur les 21).

Il nous faut donc renforcer le C.A. et l'élargir dans sa composition en essayant de sortir des seules cooptations au sein des personnels ou ex-personnels de l'Education Nationale.

Deux autres chantiers, intrinsèquement liés, sont également à poursuivre :

1. L'actualisation de notre projet associatif ;
2. L'éventuelle révision des statuts afin de prévoir une place pour des représentants des personnes accompagnées et des salariés au sein du Conseil d'Administration, sous réserve que ces dispositions soient compatibles avec la Reconnaissance d'Utilité Publique de la FGPEP

SUR NOTRE ACTION MILITANTE

Nous le martelons régulièrement et inlassablement, notre association ne peut être réduite à son seul rôle de gestionnaire ou d'opérateur.

Nous avons une responsabilité sociétale et nous devons faire perdurer cette action militante qui est au cœur de la notion même d'association.

Nos actions sont porteuses de sens, sont porteuses d'une certaine vision de la société et de notre modèle social.

En ces temps troublés tant sur le plan national qu'international, le rôle des associations et des organisations ou mouvements de la société civile est essentiel.

Partout, en tout temps, nous devons avoir à l'esprit que les valeurs que nous portons doivent être perpétuellement rappelées

Il nous faut donc, poursuivre l'action militante dans nos actions du quotidien et au sein des différentes instances dans lesquelles nous siégeons pour, notamment :

1. Disposer à court terme d'un nouveau cadre conventionnel pour les activités médico-sociales, adapté au 21^{ème} siècle et attractif, notamment au niveau des rémunérations ;
2. Obtenir des financements pérennes de nos actions sociales et médico-sociales à la hauteur des enjeux et des besoins ;
3. Le respect des valeurs fondamentales de la République, du vivre ensemble et de notre association.

Tout en gardant ce regard critique et cette ferme volonté de défendre un certain modèle social, il nous faut surveiller et s'impliquer dans les évolutions à venir des politiques publiques, en particulier les Pôles d'Appui à la Scolarisation ou encore les Groupements Territoriaux sociaux et médico-sociaux pour ne citer que ces deux exemples.

AU SUJET DE NOS ACTIONS ET DE NOS PROJETS

Pour le Pôle de Développement Social Local, l'enjeu essentiel va consister à stabiliser les projets et les actions tout en essayant d'asseoir leurs financements sur les bases les plus pérennes possibles.

Dans le domaine des vacances et des classes de découvertes, l'accent doit être mis sur les placements au sein de l'offre du Réseau PEP. En effet, le département de la Seine-Maritime dispose d'un potentiel de « clients » important. Il convient donc, à l'occasion des évolutions R.H. qui s'annoncent de disposer d'un professionnel en capacité de reconquérir les collectivités locales et les établissements scolaires afin de faire partir des jeunes en colos et des élèves en classes de découvertes.

Pour le secteur médico-social, le développement des activités et des projets relevant des Appels A Projets ou Appels à Manifestation d'Intérêt de l'ARS, il nous faut nous inscrire dans cette dynamique en essayant aussi de porter des projets issus de notre connaissance du terrain et des besoins que nous recensons au quotidien.

L'année 2025 doit également être consacrée à la préparation des établissements et services à l'évaluation de la qualité (pour ne pas dire accréditation) selon le nouveau cadre imposé par la Haute Autorité de Santé qui se réalisera au cours du second semestre 2026.

Enfin, il nous faut mettre à profit la richesse et la diversité des projets et actions que porte notre association pour davantage d'hybridation entre le milieu ordinaire et le secteur « dit spécialisé ».

Pour conclure au sujet de nos actions et de nos projets, les semaines et mois à venir doivent nous permettre de donner une existence légale à l'association PARENTRAIDE qui, en

partenariat avec HOVIA, portera le Tiers Lieu Ressources Parentalités et faire en sorte que cette association, à moyen terme, puisse s'émanciper de la « tutelle » de ses membres fondateurs pour réellement appartenir aux familles.

SUR LES PROJETS IMMOBILIERS

Après une année 2024 de calme relatif, au regard des nouvelles projections financières et du contexte actuel en matière de taux d'intérêt, il nous faut, avec toute la volonté et l'engagement nécessaires, démarrer les travaux de réhabilitation du centre Beethoven, de reconstruction de l'antenne de Rouen du DITEP l'Eclaircie et, en partenariat avec l'APEI Seine & Mer, de l'extension des locaux de Dieppe.

Même s'il s'agit de projets de moindre envergure, nous devons également nous préoccuper des locaux du CMPP Kergomard au Havre et ceux de l'antenne rouennaise de la PCO 7/12 ans, actuellement installée dans le grenier du CMPP Sévigné.

LE DIALOGUE SOCIAL

Si après les années 2022 et 2023, très riches en matière de négociation d'entreprise, l'année 2024 a marqué le pas, il nous faut, avec les organisations syndicales représentatives, reprendre le chemin de la table des négociations sur différentes thématiques à commencer par la question des déplacements professionnels avec des mobilités douces.

Dès le début de l'année 2025/2026, une négociation devra également s'ouvrir sur la durée et l'aménagement du temps de travail afin de disposer, dès les premiers mois de 2026, d'un accord applicable à compter du 1^{er} septembre 2026.

Il en va de même pour l'accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la qualité de vie au travail qui arrive à échéance au 31/12/2026.

Au-delà de la négociation, nous devons poursuivre, voire intensifier nos efforts pour maintenir et développer un dialogue social de qualité en nous persuadant collectivement que chaque acteur de l'association, quel que soit son positionnement dans l'association ou son positionnement hiérarchique, a une part de responsabilité qui lui incombe.

La qualité de vie et les conditions de travail ne sont pas de la seule responsabilité de l'employeur ; nous avons tous, administrateurs bénévoles, personnels de direction et d'encadrement, représentants des personnels et professionnels un rôle à jouer, individuellement et collectivement.

GERER LE CHANGEMENT DE DIRECTEUR GENERAL

Enfin, et nous terminerons ce rapport d'orientation sur ce point, l'actuel Directeur Général ayant décidé de faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} septembre prochain, l'association va devoir, dans les semaines et mois à venir gérer ce changement, en commençant - *le processus est engagé au moment où nous rédigeons ce rapport* - par recruter une nouvelle Directrice Générale ou un nouveau Directeur Général.

Une page de l'histoire des PEP 76 va se tourner, d'autres vont s'écrire avec la permanence des instances statutaires et des équipes de direction ou d'encadrement qui demeurent en place et dans le respect des valeurs historiques de notre association.

Les choses seront certes différentes, mais l'association, sa structuration et les femmes et les hommes qui mènent les actions et portent les projets au quotidien sauront s'adapter pour faire en sorte que l'association LES PEP 76 continue à œuvrer au service d'une Société Solidaire et Inclusive.

Nous savons pouvoir compter sur toutes et tous pour réussir en ce sens.

SOLIDARITÉ ÉGALITÉ CITOYENNETÉ LAÏCITÉ

CONTACT :

Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public

4 Rue du Bac - 76000 ROUEN

Tél. : 02 35 07 82 10

siege@lespep76.fr

www.lespep76.fr